

t r o i s i è m e

préparatoire aux

formations

professionnelles

- ✓ projet pédagogique
- ✓ livret d'évaluation

année scolaire 2014/2015

1^{ère} partie : le projet pédagogique

- ✓ Présentation du dispositif
- ✓ Organisation générale de la structure
- ✓ Les enseignements : horaires, équipes et diplôme
- ✓ Les axes opérationnels du dispositif
 1. le profil des élèves
 2. l'approche personnalisée
 3. les savoir-être
 4. le travail d'orientation
 5. les compétences valorisées
 6. les poursuites d'études

2^{ème} partie : la préparation aux formations professionnelles

- ✓ la définition des besoins
- ✓ les savoir-être
- ✓ le matériel et les locaux

le livret de suivi

- ✓ l'évolution du projet d'orientation
- ✓ les grilles d'évaluation de stage
- ✓ les attestations de stage

annexes

- ✓ Planning prévisionnel
- ✓ Convention de stage
- ✓ Convention d'accueil des élèves du collège au LP

1^{ère} partie : **le projet pédagogique**

présentation du dispositif

La classe de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles accueille, après avis du conseil de classe et admission par commission, des élèves issus de 4^{ème} des différents collèges du district.

Elle concerne a priori des élèves scolairement fragiles qui ambitionnent principalement une orientation vers la voie professionnelle. L'objectif est de leur permettre de mûrir un projet de formation pertinent et adapté, en favorisant la découverte de différents champs professionnels susceptibles de conforter une appétence ou de permettre l'émergence d'une vocation.

La première priorité est de motiver les élèves par un enseignement bienveillant, s'appuyant sur la mise en œuvre de méthodes pédagogiques différentes, et dispensé par des professeurs volontaires et expérimentés. Ce dispositif recherche la responsabilisation et l'engagement de chaque élève dans sa scolarité. Le projet d'une découverte professionnelle variée y contribue en permettant à l'élève de « sortir » de la classe pour aller vers une formation davantage pragmatique, ponctuée de périodes d'observation contractualisées auprès de professionnels impliqués dans le devenir des jeunes.

Conformément au cadrage national, la maîtrise du socle commun des connaissances et des compétences au palier 3 reste l'ambition première. Tous les moments de formation y participent et l'élaboration d'un projet d'orientation individualisé, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par un ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique en sont les garants.

La mise en réseau de plusieurs intervenants (collège, LP, professionnels) est la spécificité du projet développé par le collège du Vieux Port dans lequel cette formation est implantée.

Organisation générale de la structure

Les élèves accueillis en classe de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles dans notre établissement gardent un statut de collégien de troisième. A ce titre, le règlement intérieur s'applique à eux comme à tout autre élève. Une convention est signée avec le LP François 1^{er} pour l'organisation de toute la partie découverte professionnelle : enseignements, séquences d'observation, stages d'initiation et visites d'entreprises.

Le collège du Vieux Port jouxte le lycée François 1^{er}. Une simple grille sépare les deux établissements et le passage de l'un à l'autre ne nécessite aucune traversée de voie publique. Ainsi, les mouvements d'élèves entre les deux structures sont parfaitement sécurisés.

Les élèves conservent leurs habitudes de collégien par le maintien d'un enseignement général traditionnel, mais profitent aussi d'une immersion hebdomadaire en lycée professionnel et de périodes de formation inédites en entreprise. Ainsi, la transition avec le lycée qu'ils seront amenés à fréquenter l'année suivante se fait sereinement, ce qui doit apparaître aux yeux des élèves comme un avant-goût de leur futur statut de lycéen. Cette impression est susceptible de leur redonner le goût d'apprendre et une image positive d'eux-mêmes.

Une collaboration pédagogique peut être envisagée avec la section de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles implantée au LP François 1^{er} :

-Les sorties scolaires vers des entreprises ou unités professionnelles pourront être prévues de concert.

-Un planning des stages devra être complémentaire entre les deux sections voisines. Il est piloté par le Lycée Professionnel François 1^{er} et prévoit principalement des séquences en entreprises par demi-groupe. Quand un groupe est en stage, l'autre suit les enseignements au collège ou au LP. (cf. planning prévisionnel annuel)

-Une fiche navette d'évaluation circulera entre les deux établissements.

Les enseignements : horaires, équipes et diplôme

En collège		Au L.P.	
Français	4,5h	Pôle professionnel	216h annualisées
Maths	4h	Découverte professionnelle	2h /semaine (2x36)
Anglais	2h		
Espagnol	2h	Visites d'entreprises ou d'ateliers	8x2hx1gp
H.G.	3,5h		21x3hx2gp
SVT	1h	Séquences d'obs/ Stage d'initiation	4 semaines de par élève
Physique	1.5h	Champs professionnels :	
Technologie	1,5h	Aide à la personne	Maintenance auto.
Arts plastiques	1h	Restauration	Maintenance des Equ. indus
EPS	3h	Electricité	Bâtiment / peinture
		Tertiaire (com. Vente secr...)	Chaudronnerie
Accompagnement personnalisé	72h par an soit 2h/semaine		
Total hebdomadaire	= 26 h		

Les élèves de la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles seront encadrés par des professeurs volontaires et expérimentés. Ceux-ci ont déjà une expérience probante des dispositifs de découverte professionnelle et connaissent le public d'élèves en recherche d'une pédagogie davantage axée sur des enseignements pratiques et concrets.

Les heures d'accompagnement personnalisé sont prévues dans l'emploi du temps des élèves, mais pas dans celui des enseignants, ce qui permet de répondre aux besoins de chaque matière. (déclaration en HSE pour les professeurs)

Chaque enseignant pourra être tuteur de deux ou trois élèves de la classe et pourra ainsi plus aisément assurer un suivi personnalisé de ces élèves.

Le professeur coordonnateur du LP regroupe les élèves une heure par semaine avant la découverte professionnelle (2h par semaine en groupe sur 2 champs professionnels)

Membres à part entière de l'équipe pédagogique, le Conseiller Principal d'Education et le Conseiller d'Orientation Psychologue ont un rôle important à jouer dans la définition du projet professionnel. Les conseils de classe trimestriels regrouperont l'ensemble des intervenants composant cette équipe pédagogique transversale (collège/lycée).

Les élèves passeront le brevet série professionnelle, adapté à leur niveau et à leurs compétences. Par ailleurs, les élèves qui auront l'âge requis pourront s'inscrire en candidat libre au Certificat de Formation Générale.

Un examen blanc du brevet sera organisé par l'établissement afin que les élèves se familiarisent avec les conditions des épreuves.

L'épreuve d'Histoire des Arts leur sera proposée en même temps que les autres élèves de troisième du collège.

Les axes opérationnels du projet

1. le profil des élèves

Les élèves, parfois fâchés avec leur scolarité, aspirent à un renouvellement de la prise en charge qui leur est proposée. Certains réclament une approche moins infantilisante, d'autres cherchent une dimension plus concrète à leurs études. Il ne s'agit pas d'élèves décrocheurs, en rupture avec l'École et présentant de graves problèmes de discipline. Ce dispositif s'adresse particulièrement à un public d'élèves volontaires et disposés à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation professionnelle au-delà de la troisième.

Dans ce cadre, les enseignements du collège représentent la continuité, le point de repère dans l'histoire scolaire de chaque élève. Les enseignements du lycée préfigurent quant à eux l'avenir professionnel que les élèves vont découvrir. L'important est que cette découverte reste sans enjeu dans la mesure où l'orientation n'intervient qu'en fin de troisième. Elle est donc à la fois rassurante et a priori davantage adaptée, du fait des différents champs professionnels testés.

Ce statut transitionnel est de nature à placer les élèves dans une posture à mi-chemin entre le collège et le LP et ainsi à les motiver.

2. l'approche personnalisée

Fort de la connaissance des élèves accueillis, l'équipe pédagogique du collège cerne d'autant plus rapidement les besoins de la classe. Ainsi, le vécu de chaque élève, en fonction de ses forces et de ses faiblesses, permet aux enseignants de construire des séquences d'enseignement adaptées.

Les heures d'accompagnement personnalisé ne sont pas affectées à une matière mais transformées en HSE. Cela permet de cibler l'aide nécessaire, mais sans être tenu par une organisation hebdomadaire trop rigide. Plusieurs créneaux seront réservés dans l'emploi du temps de la classe, et les enseignants de la division devront être libérés sur ces plages horaires. Ainsi, les 72h disponibles pourront être utilisées au besoin, parfois de manière concomitante par plusieurs matières et en fonction d'un impératif purement pédagogique et non planifié annuellement.

3. les savoir-être

Les élèves seront encore soumis au règlement intérieur du collège. Un travail sera d'ailleurs à construire sur le respect de ce règlement et sur celui des règles de vie à l'intérieur de la classe. Cette démarche permettra de comparer aussi le règlement du collège à d'autres normes : au règlement du lycée, aux règles de sécurité propres à chaque champ professionnel et à la discipline attendue en entreprise. Ainsi, chaque jeune sera en mesure de comprendre le sens des valeurs portées par les établissements scolaires, notamment en ce qui concerne la discipline, l'assiduité et la ponctualité. Un bilan pourra être organisé périodiquement, sous le contrôle étroit du CPE par exemple.

4. le travail d'orientation

L'émergence d'un projet professionnel pertinent à la fin de cette année de 3^{ème} spécifique est un impératif. Pour se faire, tous les élèves se verront proposer des modules de découverte professionnelle dans des champs variés, industriels et tertiaires. Les stages seront des temps tout aussi importants de la réflexion autour du projet.

Certains élèves revendiqueront une idée très précise de leur avenir professionnel. Nous les accompagnerons vers les formations et des stages adaptés afin de conforter ce choix ou de leur en montrer les différents aspects qu'ils ne connaissent pas toujours, mais nous leur présenterons aussi d'autres domaines afin de diversifier leurs expériences.

Le rôle du Conseiller d'Orientation Psychologue est particulièrement important dans la définition des parcours de formation et dans le respect des procédures d'orientation. Des informations collectives et des entretiens individuels auront lieu périodiquement.

5. les compétences valorisées

La validation du socle commun des connaissances et des compétences concernera tous les moments de formation. Les enseignants du LP ainsi que les professionnels pourront être sollicités pour valider des items du livret de compétence.

Au-delà de cette évaluation, les compétences seront mobilisées pour réaliser des démarches importantes qui ont trait à la recherche de stage et aux prises de contact avec les entreprises. La maîtrise du français, à l'écrit comme à l'oral, prend tout son sens. Le calcul des horaires, la gestion des déplacements, la connaissance des entreprises, la technicité des produits, l'histoire des champs professionnels sont autant de compétences que chaque jeune devra utiliser concrètement.

6. les poursuites d'études

A l'issue de la troisième préparatoire aux formations professionnelles, les élèves devraient naturellement s'orienter vers une filière professionnelle en LP. La voie de l'apprentissage pourra aussi être envisagée. Dans ces deux cas, le choix d'une scolarité plus concrète est privilégiée. L'apprentissage représente une prise de recul plus grande avec l'école. Il faudra alors veiller à la solidité de la motivation et du projet des élèves opérant ce choix dans la mesure où un retour en formation initiale après une orientation avortée en apprentissage est toujours difficile.

Les élèves les plus motivés pourront être tentés par la 2^{nde} générale et technologique dans l'optique d'une formation identifiée. Ce choix doit être motivé par une force de travail suffisante, une aptitude à l'investissement scolaire intacte et un goût pour une approche théorique des apprentissages.

Cette distinction prend tout son sens dans le cas de formations proposées soit par la voie professionnelle, soit par la voie technologique. La poursuite d'étude post-bac (BTS) est impérative pour les voies technologiques dans la mesure où le baccalauréat correspondant n'est pas un diplôme d'insertion, contrairement aux baccalauréats professionnels (diplômes d'insertion ouvrant aussi accessoirement la possibilité d'une poursuite en BTS).

2ème partie :

la préparation aux

formations professionnelles

La préparation aux formations professionnelles comprend plusieurs aspects qui encadrent les séquences en entreprise et donnent du sens aux enseignements. A ce titre, il convient de définir les conditions de la formation professionnelle avant d'en envisager le déroulement et l'évaluation.

La définition des besoins

Chaque élève sera amené à réaliser un travail sur soi avec les enseignants (réfèrent, tuteur) et le COP afin de mieux se connaître et ainsi définir un projet professionnel. L'objectif est de faire ressortir les centres d'intérêt des élèves, leurs traits de caractère, leurs qualités et leurs défauts. A partir de cette observation et avec l'appui d'outils⁽¹⁾, ils seront amenés à cibler des métiers qui leur correspondent.

Cette première approche au collège permet aux élèves de s'intéresser aux champs professionnels que les enseignants du LP seront amenés à présenter. Cet intérêt conduit les élèves à se faire une idée plus précise des domaines professionnels cernés en percevant de façon concrète les métiers, les contextes professionnels, les contraintes et les exigences de l'activité professionnelle, les qualités et les compétences requises, les diplômes nécessaires, les évolutions de carrière possibles et les rémunérations pratiquées.

Pour une plus grande exhaustivité, il conviendra d'apporter aux élèves une connaissance de l'entreprise et de son fonctionnement en distinguant notamment le secteur d'activité, les finalités, la forme juridique, mais aussi la gestion du personnel, les conditions de travail, l'utilisation d'outils (numériques, informatiques ou mécaniques) la communication et relations avec les clients ou les usagers. La réalisation d'un organigramme de l'entreprise peut être un moyen de classer ces informations de manière théorique afin de construire un document de travail utilisable en entreprise.

Dans un deuxième temps, il sera important de travailler sur la convention de stage, pour montrer que les stages en entreprise sont régis par des textes officiels, impératifs, définissant le cadre strict des droits et devoirs de chacun des contractants. La notion de responsabilité est abordée.

Pour la découverte des lieux de la formation professionnelle, les élèves seront amenés à rechercher les entreprises susceptibles de leur correspondre sur le plan local à partir du vivier des stages connus de l'établissement ou en procédant à des démarches personnelles. A ce stade, un travail transversal pourra être mis en place, pour la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation et pour la préparation d'un entretien téléphonique ou physique.

Cette étape est très importante dans le cadre de l'éducation à l'orientation. Un bilan de toutes ces démarches devra être conservé dans ce sens, en lien avec le COP.

¹ Kiosque ONISEP, logiciels spécifiques, outils Internet...

Les savoir-être

Les compétences des élèves devront s'exprimer par la connaissance de soi, par la recherche de stage et par la communication avec les entreprises.

Dans un premier temps, les élèves devront s'informer, se documenter et analyser des informations. Ils devront ensuite les mettre en parallèle avec leurs appétences. Nous mobilisons ici la compétence 7 du livret personnel de l'élève au palier 3 ⁽²⁾ à travers plusieurs items qui pourront être cochés par les enseignants du collège ou du LP.

Dans un deuxième temps, chacun devra communiquer et s'organiser. La compétence 1 sera utilisée (établir un contact, se présenter à l'écrit et à l'oral, adapter sa prise de parole à la situation de communication) et peut-être la compétence 2 ⁽²⁾

Une bonne utilisation de l'informatique pour des recherches ou pour une communication par messagerie peut être reconnue dans la compétence 4 ⁽²⁾.

Il est envisageable de faire intervenir un professionnel, en lien avec un enseignant du LP, pour la validation d'items de la compétence 6 (compétences sociales et civiques).

Le matériel et les locaux

Au collège du Vieux Port, la classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles dispose d'une salle spécifique qui lui est réservée. Il s'agit de la salle 308 qui est un local d'enseignement pourvu de casiers pour chaque élève afin de faciliter la diffusion des informations et l'échange avec les enseignants, mais doté aussi d'un ordinateur puissant, relié à un téléviseur mural de grande taille pour une diffusion commune de l'information numérique ou le visionnage d'un documentaire, d'une présentation ou d'un film.

Les places disponibles dans cette salle de classe sont ajustées à l'effectif de la division. Ainsi, pour 24 élèves, nous disposons de 12 tables doubles. L'espace enseignant est composé de deux bureaux permettant une co-animation de cours. De plus, chaque professeur dispose dans notre collège d'une salle qui lui est dédiée, ce qui permet à chacun de choisir.

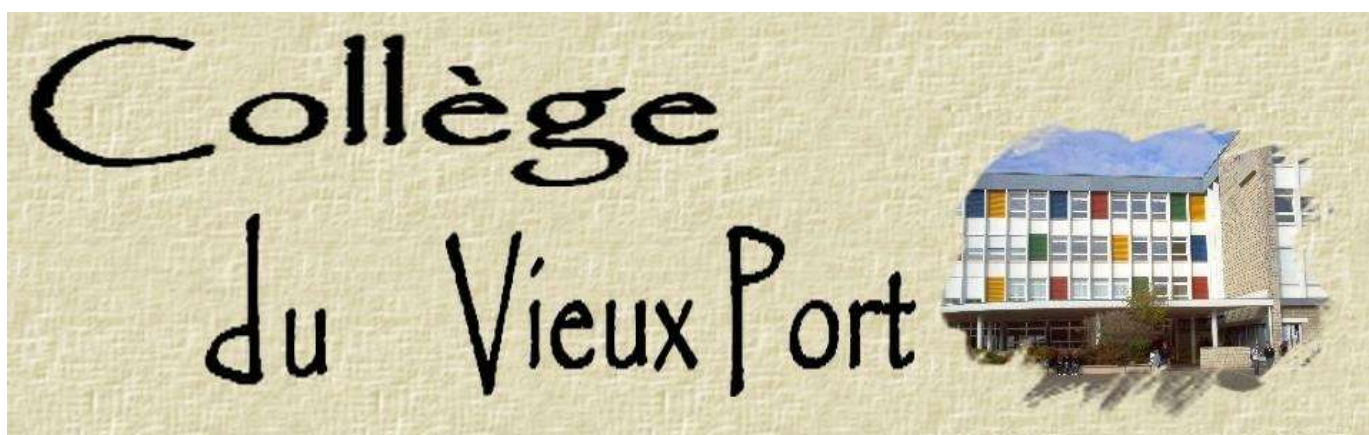
Le collège dispose de deux salles informatiques pour les travaux sur ordinateurs et d'une salle équipée d'un tableau blanc interactif. Toutes les salles du collège disposent d'une connexion internet.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'accès au LP est aisé dans la mesure où les locaux de nos deux établissements composent une même entité géographique. L'articulation entre les deux pôles d'enseignement est d'autant plus rapide et sécurisée. Ceci constitue sans aucun doute la plus grande spécificité de notre dispositif qui de fait est autant implanté au collège qu'en LP. Nous pouvons à la fois bénéficier de la capacité d'encadrement du collège, des infrastructures du LP, et de la restauration scolaire du Lycée.

² cf. le livret personnel des compétences palier 3
Année scolaire 2014/2015

livret de suivi

3ème préparatoire aux formations professionnelles



NOM :

.....

PRENOM :

.....

Régime : EXT L EXT C DP L DP C

année scolaire 2014/2015

Renseignements personnels

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... Age : ans

Adresse :

.....

Localité :..... Code postal

Téléphone portable :/...../...../...../...../

Adresse mail :

Nom du responsable légal 1 :

Profession

Adresse : (si différente).....

.....

Localité :..... Code postal

Téléphone:/...../...../...../...../ ou portable :/...../...../...../...../

Adresse mail :

Nom du responsable légal 2 :

Profession

Adresse : (si différente).....

.....

Localité :..... Code postal

Téléphone:/...../...../...../...../ ou portable :/...../...../...../...../

Adresse mail :

grille d'évaluation de stage en entreprise

**3ème préparatoire aux formations
professionnelles**

stage n° 1

Nom et adresse de l'entreprise	Nom et prénom du stagiaire	Date du stage
Cachet et signature		Du/...../..... au/...../.....

appréciation	++	+	+/-	-	--	observations
Présentation						
Politesse						
Sens du contact						
Assiduité						
Ponctualité						
Respect des consignes						
Esprit d'initiative						
Facilité d'adaptation						
Intérêt pour le travail						

Bilan :

.....

appréciation concernant l'organisation :

nb de jours de stage :

période de l'année :

expérience à reconduire : oui non

suggestions ou idées :

attestation du stage en entreprise n°1

3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles

Je soussigné M.

Responsable de l'entreprise

.....

.....

atteste par la présente que

M.

Né le/...../....., élève du collège du Vieux Port à Vitry-le-François

a effectué un stage en milieu professionnel de semaines dans mon entreprise

du/...../..... Au/...../..... dans le cadre de la classe

de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles.

Visa du chef d'entreprise

date et cachet de l'entreprise

grille d'évaluation de stage en entreprise

**3ème préparatoire aux formations
professionnelles**

stage n° 2

Nom et adresse de l'entreprise	Nom et prénom du stagiaire	Date du stage
Cachet et signature		Du/...../..... au/...../.....

appréciation	++	+	+/-	-	--	observations
Présentation						
Politesse						
Sens du contact						
Assiduité						
Ponctualité						
Respect des consignes						
Esprit d'initiative						
Facilité d'adaptation						
Intérêt pour le travail						

Bilan :

.....

appréciation concernant l'organisation :

nb de jours de stage :

période de l'année :

expérience à reconduire : oui non

suggestions ou idées :

attestation du stage en entreprise n°2

3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles

Je soussigné M.

Responsable de l'entreprise

.....

.....

atteste par la présente que

M.

Né le/...../....., élève du collège du Vieux Port à Vitry-le-François

a effectué un stage en milieu professionnel de semaines dans mon entreprise

du/...../..... Au/...../..... dans le cadre de la classe

de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles.

Visa du chef d'entreprise

date et cachet de l'entreprise

grille d'évaluation de stage en entreprise

**3ème préparatoire aux formations
professionnelles**

stage n° 3

Nom et adresse de l'entreprise	Nom et prénom du stagiaire	Date du stage
Cachet et signature		Du/...../..... au/...../.....

appréciation	++	+	+/-	-	--	observations
Présentation						
Politesse						
Sens du contact						
Assiduité						
Ponctualité						
Respect des consignes						
Esprit d'initiative						
Facilité d'adaptation						
Intérêt pour le travail						

Bilan :

.....

appréciation concernant l'organisation :

nb de jours de stage :

période de l'année :

expérience à reconduire : oui non

suggestions ou idées :

attestation du stage en entreprise n°3

3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles

Je soussigné M.

Responsable de l'entreprise

.....

.....

atteste par la présente que

M.

Né le/...../....., élève du collège du Vieux Port à Vitry-le-François

a effectué un stage en milieu professionnel de semaines dans mon entreprise

du/...../..... Au/...../..... dans le cadre de la classe

de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles.

Visa du chef d'entreprise

date et cachet de l'entreprise

grille d'évaluation de stage en entreprise

**3ème préparatoire aux formations
professionnelles**

stage n° 4

Nom et adresse de l'entreprise	Nom et prénom du stagiaire	Date du stage
Cachet et signature		Du/...../..... au/...../.....

appréciation	++	+	+/-	-	--	observations
Présentation						
Politesse						
Sens du contact						
Assiduité						
Ponctualité						
Respect des consignes						
Esprit d'initiative						
Facilité d'adaptation						
Intérêt pour le travail						

Bilan :

.....

appréciation concernant l'organisation :

nb de jours de stage :

période de l'année :

expérience à reconduire : oui non

suggestions ou idées :

attestation du stage en entreprise n°4

3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles

Je soussigné M.

Responsable de l'entreprise

.....

.....

atteste par la présente que

M.

Né le/...../..... , élève du collège du Vieux Port à Vitry-le-François

a effectué un stage en milieu professionnel de semaines dans mon entreprise

du/...../..... Au/...../..... dans le cadre de la classe

de 3^{ème} préparatoire aux formations professionnelles.

Visa du chef d'entreprise

date et cachet de l'entreprise